



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES ÉCOLES ET COLLÈGES : IRRESPONSABILITÉ TOTALE DE LA VILLE DE PARIS !

PERSONNELS ET ENFANTS EN GRAND DANGER ! TOUTES ET TOUS EN GRÈVE JEUDI 13 JANVIER !

Jamais depuis le début de la pandémie, nous n'avons vécu une rentrée aussi apocalyptique. Dans toutes les écoles il manque chaque jour des REV, animateurs-trices, ASEM, ATE...et plus personne pour les remplacer !

Alors que la circulation du virus n'a jamais été aussi forte, **la Ville maintien ouverts les services périscolaires « coûte que coûte » au mépris des conditions de santé et de sécurité de ses agente.es et des conditions d'accueil des enfants.** La notion de limitation du brassage n'existe même plus !

La DASCO a établi d'autorité, sans aucune concertation avec les organisations syndicales et les personnels concernés, des critères permettant de maintenir ouverts les services périscolaires...**critères non communiqués aux familles bien entendu !**

Retour aux taux d'encadrement d'avant 2013, présence d'au moins 3 adultes, dont un BAFD en cours ou complet !!! Consultez dans le détail, en pièce jointe, les critères DASCO et nos commentaires sur les **taux d'encadrement envisagés qui s'avèrent encore bien pires que ceux d'avant 2013, mettant en grave danger les équipes et les enfants !**

Inconscience de notre employeur !

Concrètement, avec de tels critères, la DASCO maintient ouvert :

- Une école élémentaire sans encadrant.e déchargé.e accueillant 96 enfants sur les TAP à 3 animateurs-trices dont un.e collègue BAFD en cours et deux animateurs-trices non titulaires du BAFA !!!
- Une école maternelle sans encadrant.e déchargé.e accueillant 60 enfants sur le centre de loisirs du mercredi à 3 animateurs-trices dont un.e collègue BAFD en cours et deux animateurs-trices non titulaires du BAFA !!!

Il est même précisé par la DASCO, non sans une certaine dose d'ironie, que *le taux d'1/25 en centre de loisirs maternel sur une durée de 5h est trop accidentogène !* Alors qu'avec 1/20 là tout va bien, non ???

En pratique c'est encore pire ! Ces taux ne sont même pas respectés. **160 enfants pour 3 adultes** sur une interclasse élémentaire ici, **95 enfants pour 3 adultes** en maternelle sur un goûter là, **une animatrice seule avec 49 enfants en maternelle** pendant près d'une heure en attente de renfort ! **De la folie !**

Des collègues affecté.es sur des écoles en sous-effectif sont déplacé.es contre leur volonté sur des structures aux situations encore plus complexes...dégradant la qualité d'accueil sur les écoles d'origine et favorisant la circulation du virus !

Ça ne peut plus durer ! À la Ville de Paris, nous exigeons :

- **La révision immédiate par la DASCO des critères permettant le maintien ouvert des services péri et extrascolaires en association avec les personnels et les organisations syndicales**
- **Le recrutement de plusieurs centaines d'ATE, ASEM, ATEE renforts sur des CDD de plusieurs mois** pour assurer les missions de nettoyage renforcé dans les écoles et collèges...au lieu des 120 collègues recruté.es à la vacation par la DASCO pour des périodes d'un mois renouvelable
- **Des engagements de la DASCO sur la mise en œuvre à la prochaine rentrée de septembre des brigades de titulaires** que nous revendiquons pour les corps d'ASEM, ATE, ATEE, AAAS pour assurer le remplacement des collègues absent.es
- **Des masques FFP2 ET chirurgicaux** en nombre suffisant pour les collègues de maternelle ET d'élémentaire ET des collèges
- **Une prime quotidienne** pour tous les collègues des écoles et des collèges qui mettent leur santé en péril chaque jour en travaillant dans de telles conditions pour assurer héroïquement la continuité du service public
- L'installation de **capteurs de CO2 / purificateurs d'air** dans l'ensemble des écoles et collèges

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE JEUDI 13 JANVIER !

La FSU territoriale a déposé un préavis national spécifique, voir en pièce jointe, couvrant l'ensemble des collègues de la DASCO

Vous pouvez faire grève 1h par jour, en demi-journée ou en journée complète.

Pour information, retrait pour 1h de grève :

1/210^e du salaire pour les titulaires et contractuel.les (6 euros pour un.e contractuel.le ou un.e agent.e payé.e
1300 euros net de salaire, environ 7 euros pour 1500 euros, moins de 10 euros pour 2000 euros de salaire)

Indépendamment de cette mobilisation :

- Nous vous invitons à **remplir le registre SST** (Santé Sécurité au Travail) qui se trouve à la loge de l'école ou du collège, **chaque fois que vous constatez une situation vous mettant en danger** (sous-effectif, manque d'équipement de protection, absence de ventilation...). Vous pouvez nous communiquer par mail vos saisines du registre SST, nous les transmettrons rapidement à la DASCO : supapfsudasco@gmail.com
- Vous pouvez également **exercer individuellement ou collectivement votre droit de retrait** si vous vous estimez en danger dans l'exercice de vos missions. Voir mode d'emploi et modèle de droit de retrait en pièce jointe.

Courage à toutes et tous, prenez soin de vous et des autres.

Paris, le 10 janvier 2022

Portable SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97

Mail SUPAP-FSU DASCO : supapfsudasco@gmail.com

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org>